
Harcèlements et violences sexistes et sexuelles : *Repérer, prévenir et traiter*

Prérequis

- Aucun

Objectifs pédagogiques

- Connaître et détecter le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail
- Comprendre les impacts sur la victime et le collectif de travail
- Maîtriser le cadre légal : obligations de l'employeur, responsabilité des IRP et sanctions encourues par l'auteur.e
- Situer le rôle des référent.e.s, en connaître les limites et disposer des outils et pratiques pour l'exercer efficacement
- Connaître les préalables indispensables à l'enquête
- Poser la méthodologie d'enquête : étapes-clé, comité d'entreprise, entretiens, mesures envisageables et rapport d'enquête
- Et après l'enquête ? les suites de l'enquête

Public visé

Référent.e.s Employeur et CSE, membres du CSE/CSSCT, personnel RH

Programme

18 janvier 2021 de 14h à 17h

I. Connaître et repérer le harcèlement sexuel et le sexisme

- Harcèlement sexuel et sexisme : de quoi parle-t-on ? Où en est-on ?
- Les contours de ces notions : manifestations, conditions cumulatives et illustrations jurisprudentielles. La notion du consentement
- La question des limites : humour, blague potache ou sexisme ? Séduction, drague lourde ou harcèlement ?
- Connaître le cadre légal : obligations de l'employeur, responsabilités des IRP et sanctions encourues par l'auteur.e
- Quels impacts sur la victime et le collectif de travail ? Repérer les signaux et savoir comment (ré)agir au niveau individuel

Harcèlements et violences sexistes et sexuelles : *Repérer, prévenir et traiter*

19 janvier de 14h à 17h

II. Cerner et exercer efficacement son rôle de référent.e

- Situer son rôle : au sein de la politique d'entreprise et du dispositif de traitement, en interaction avec les autres acteur.rice.s de l'organisation
- Réunir les conditions pour installer un climat de confiance (conditions matérielles, posture et confidentialité)
- Accueillir un signalement et réaliser un premier niveau d'écoute
- Accompagner et orienter la victime : prise en charge de la personne ET traitement de la situation
- Zoom « mise en pratique » : comment écouter ? Comment faire face aux émotions ?
- Boîte à outils : modèle d'affichage, fiche de signalement, grille d'analyse, vademecum de l'entretien d'écoute...

28 janvier de 14h à 17h

III. Comment mener une enquête interne harcèlement ?

- Enquête et préalables indispensables : est-elle obligatoire ? Dans quels délais la mettre en œuvre ? Quel est son point de départ ?
- Méthodologie de l'enquête : Quelles sont les étapes-clé ? Qui mène l'enquête ? Avec ou sans les référent.e.s ? Qui peut-on auditionner ? Le comité d'enquête ; le rapport d'enquête, sa rédaction et sa communication
- Méthodologie des entretiens d'enquêtes : Quel formalisme ? Quelle attitude adoptée ? Quelles questions poser ?
- Les mesures envisageables : Accompagnement de la victime, sanction disciplinaire, procédure pénale... Quelles sont les pratiques des entreprises ?
- L'après enquête : Les mesures de réparation, les mesures de prévention à mettre en œuvre. Opter pour un plan d'action individuel ou collectif ?

Méthodes et supports pédagogiques

- Outils 100% participatifs et collaboratifs pour favoriser l'interaction
- Feuille d'émargement
- Attestation de présence
- Évaluation des compétences acquises : QCM, Cas pratiques, Quiz

Harcèlements et violences sexistes et sexuelles : Repérer, prévenir et traiter

L'intervenante

Alice Marchionno, Consultante-formatrice et juriste depuis 8 ans, spécialiste des violences sexistes et sexuelles

Durée, date et lieu

Durée	Dates	Lieu
3 sessions de 3h soit 9h (14h à 17h)	18 janvier 2021 : 14h à 17h 19 janvier 2021 : 14h à 17h 28 janvier 2021 : 14h à 17h	En distanciel 

- La confirmation d'inscription vous sera adressée par mail.
- Si la formation devait être annulée faute de participants vous seriez également prévenu par mail 15 jours avant le début de la formation.

Coût de la formation

Tarif adhérent AREA	900,00€ HT (soit 1 080,00€ TTC) / personne / 3 sessions
Tarif non adhérent AREA	1 000,00€ HT (soit 1 200,00€ TTC) / personne / 3 sessions

Le +

- Un groupe de 10 participants maximum, tous professionnels de l'agroalimentaire afin de partager des expériences et des préoccupations concrètes.
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Afin de répondre aux différentes contraintes merci de nous contacter.

